INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

LE 5 MARS 2018

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce cinquième jour de mars de l'an deux mil dix-huit, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : M. Claude Perreault
Les conseillers: M. Denis Gamache, M. Nicolas Lacasse, Mme Brigitte Brochu, Mme Manon Deslauriers, M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

Consultation publique à 19h15 pour les règlements n° 451-2018 et n° 452-2018 : aucune question du public

OUVERTURE DE LA SESSION
Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
Les procès-verbaux du 5 et 6 février 2018 sont adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FÉVRIER 2018

Secteur d'activités	Budget 2018	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	304 407 $	55 577 $	69 164 $	235 243 $
Sécurité publique	210 650 $	17 273 $	20 389 $	190 261 $
Transport routier	522 043 $	77 343 $	142 815 $	379 228 $
Hygiène du milieu	236 575 $	31 526 $	50 000 $	186 575$
Industrie & Commerce	61 940 $	27 698 $	27 698 $	34 242 $
Loisirs et culture	96 680 $	17 742 $	24 862 $	71 818 $
Frais de financement	96 328 $	14 016 $	14 016 $	82 312 $
Remb. en capital	331 923 $	0 $	27 463 $	304 460 $
Investissements prévus	150 454 $	0 $	0 $	150 454 $
Total dépenses	2 011 000 $	241 175 $	376 407 $	1 634 593 $
Revenus	**2 011 000 $**		**1 670 188 $**	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.
*****Une portion du salaire du coordonnateur doit être refacturée à Ste-Hénédine.***

46-03-2018 **PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil accepte le rapport financier de l'exercice 2017 tel que présenté par Philippe Rouleau. Un surplus de 289 251$ nous est confirmé, celui-ci s'explique par les immobilisations non réalisées *(dont le bassin de rétention reporté en 2018)* ainsi que des taxes supplémentaires dues aux permis.

CORRESPONDANCE

- Remerciements des catéchètes pour l'obtention de la salle gratuitement le 27 janvier dernier afin d'y vivre une catéchèse intergénérationnelle
- Invitation au 17e tournoi de golf de la fondation Le Crépuscule qui aura lieu le 12 juillet au club de golf Sainte-Marie.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

- Lettre de Kelly-Ann Dumont concernant un accident survenu le 22 décembre 2017 à l'intersection de la rue Robert et route 275
- Avis de non-conformité du MDDELCC concernant des données de bas chlore
- Les nouveaux élus ont tous suivi le cours d'éthique et de déontologie obligatoire.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois de février.
CPTAQ : Dans le dossier de M. Christophe Marleau pour le projet d'Airsoft, modification de l'orientation préliminaire afin de permettre l'utilisation sous certaines conditions.

47-03-2018 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 172-11-2017 a été adoptée en novembre dernier afin d'établir les séances ordinaires pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE le congé de Pâques n'avait pas été pris en considération et qu'il s'avère être un premier lundi du mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que la séance du 2 avril soit remis au mardi 3 avril pour cause du congé de Pâques.

48-03-2018 VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil accepte l'offre de Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. pour la vérification des livres comptables de la municipalité pour les trois prochaines années, aux coûts suivants : 2018 – 7 430 $ 2019 - 7 570 $ 2020 – 7 720 $
Ces honoraires tiennent compte des normes de présentation pour le secteur public en vigueur et actuellement prévues pour 2018.

49-03-2018 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

ATTENDU QUE les bureaux municipaux seront réaménagés au bâtiment de la caisse populaire au printemps prochain;

ATTENDU QUE des travaux d'ajout de cabinets de toilette et de rafraichissement de la salle sont à prévoir;

ATTENDU QU'un programme de subvention existe au Fonds AgriEsprit de FAC pour des projets de rénovation de centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal mandate la directrice générale à compléter et acheminer la demande d'aide financière auprès du programme *Fonds AgriEsprit FAC*.

50-03-2018 RENOUVELLEMENT DE RADIOS PORTATIVES

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que la soumission d'Orizon mobile pour le renouvellement de deux radios portatives au coût de 3315.82$ taxes incluses soit acceptée. Cet achat est devenu nécessaire étant donné la durée de vie de ces équipements qui est rendue à terme.

51-03-2018 EMBAUCHE D'AMÉLIE GROLEAU AU POSTE DE PREMIER RÉPONDANT

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que suite à l'approbation du directeur incendie, monsieur Marc Deblois, madame Amélie Groleau soit engagée comme première répondante en date du 1er mars 2018. Elle sera inscrite aux cours lui permettant de répondre aux exigences de l'emploi.

52-03-2018 DEMANDE DE SOUMISSION – BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par Denis Gamache et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour le service de balayage des rues,

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — N-103

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

des stationnements de l'église et de l'édifice municipal, du Centre des loisirs ainsi que du stationnement du garage municipal et de la caserne (environ 5,6 km) :

- Prix pour l'ensemble de travaux;
- Les travaux devront être exécutés avant le 25 mai 2018;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 27 mars 2018 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;
- Le responsable à la voirie supervise les travaux et s'ils sont conformes, recommande le paiement aux autorités municipales.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

53-03-2018 **DEMANDE DE SOUMISSION – MATÉRIAUX GRANULAIRES**

Sur la proposition de Nicolas Lacasse et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour la fourniture de matériaux granulaires, classification MG-20 conforme dont la granulométrie est amendée partiellement selon les facteurs 2,0-7,0 au 80 microns et ce, pour l'entretien estival de notre réseau routier.

- Un prix pour les matériaux et le transport sur le réseau routier du territoire municipal et un prix pour les matériaux seulement et cela pour une quantité variant entre 2 000 et 5 100 tonnes;
- Un prix pour la fourniture de matériaux non classés pour faire du remplissage ou autres travaux;
- Le soumissionnaire devra posséder un permis d'exploitation;
- Les matériaux granulaires MG-20 devront être conformes;
- ***Une analyse granulométrique peut être effectuée par la municipalité, mais payée par le soumissionnaire;***
- Le soumissionnaire devra respecter les normes permises de la circulation lourde;
- Le début des travaux est prévu vers le 15 mai 2018;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 27 mars 2018 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

54-03-2018 **DEMANDE DE SOUMISSION – MACHINERIES LOURDES**

Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal demande des soumissions pour obtenir des prix, au taux horaire, pour la location de la machinerie lourde pour effectuer divers travaux d'entretien sur notre réseau routier.

- Taux horaire pour pelle hydraulique, sa capacité, la largeur du godet, le nombre de verges cubes, l'âge de la machinerie;
- Taux horaire pour pelle avec marteau hydraulique;
- Taux horaire pour camion 10 roues;
- Début des travaux vers le 15 mai 2018;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 27 mars 2018 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

55-03-2018 **DEMANDE DE SOUMISSION – DÉBROUSSAILLAGE**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour le débroussaillage des abords de routes et demi fossés sur une distance d'environ 36,16 kilomètres :

- L'entrepreneur doit prendre rendez-vous avec le responsable à la voirie pour inspection des rangs;
- Les travaux devront être exécutés en début du mois de juillet 2018;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30, le 27 mars 2018 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite, G0S 2X0.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

56-03-2018 AJOUT DE LUMIÈRE DE RUE– INTERSECTION RANG STE-CLAIRE ET ROUTE 216

ATTENDU QUE des résidents des rangs St-Jean-Baptiste et Ste-Claire ont fait la demande d'ajout pour une lumière de rue à l'intersection de ces rangs et de la route 216;

ATTENDU QU'étant un secteur passant, l'accessibilité à ces rangs serait plus facile durant les heures d'obscurité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil accepte la soumission d'ELECAL pour l'achat d'une lumière au LED 50 watts avec potence de 8 pieds au coût de 1204.94$ taxes incluses, à ce coût s'ajoutera celui d'Hydro-Québec pour la mise en fonction de l'éclairage.

57-03-2018 BASSIN DE RÉTENTION

ATTENDU QUE le ministère des Transports nous avait fait promettre de procéder à la réalisation d'un bassin de rétention suite aux pluies diluviennes de 2016 qui avaient demandé des travaux importants sur la route 275;

ATTENDU QUE cette infrastructure était prévue pour 2017, mais étant donné les nombreux projets réalisés l'année dernière, il avait été décidé de reporter ce projet;

ATTENDU QU'à ce projet se greffe l'ajout d'un borne sèche afin de donner un atout supplémentaire au service incendie lors de feu en milieu urbain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal ira en appel d'offres pour la réalisation du bassin de rétention qui est prévu sur le terrain des puits.

Que les sommes nécessaires à cette réalisation seront pris avec une portion de 150 000$ dans les surplus accumulés et la différence à même les résiduels d'emprunts.

58-03-2018 MANDAT – RUE DE LA MEUNERIE

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que l'offre de services de WSP inc. au coût de 15 600 $ en lien avec la réfection de la rue de la Meunerie soit acceptée tel que présentée dans l'offre déposée le 5 mars.

59-03-2018 AVIS DE MOTION – REG. MODIFIANT LE REG 441-2016

Monsieur le conseiller Denis Gamache donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement n° 441-2016 *qualité de vie* concernant les lanternes célestes. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

60-03-2018 AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Madame la conseillère Brigitte Brochu donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage n° 372 concernant :
-autorisation de restauration dans la zone P-3
-autorisation de murets estampés dans la zone I-3
-précisions relatives au nombre de bâtiments principaux sur une propriété.
Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

61-03-2018 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT N° 454-2018

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le premier projet de règlement n° 454-2018 soit et est adopté.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

62-03-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 451-2018

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le règlement n° 451-2018 soit et est adopté.

63-03-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 452-2018

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le règlement n° 452-2018 soit et est adopté.

64-03-2018 AVIS DE MOTION – MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Monsieur le conseiller Émile Nadeau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement pour choisir les modalités de publication des avis publics. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

65-03-2018 COMPAGNONNAGE D'UN OPÉRATEUR PROFIL OTUFD

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil accepte l'entente avec M. Jean-François Guay pour les services de compagnonnage de notre opérateur en eau potable en lien avec son certificat de traitement d'eau souterraine avec filtration. Le coût pour ces services représente approximativement 1120$ avant taxes.

66-03-2018 DÉMOLITION D'AUTOMOBILES

Il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que le conseil accepte pour la tenue du Demolition Fest les 25, 26 et 27 mai prochain, la demande de la Commission des loisirs de Ste-Marguerite pour les services suivants :

- Utilisation des stationnements du garage et de l'édifice municipal;
- la présence des premiers répondants et des pompiers;
- l'utilisation du terrain des loisirs et du centre des loisirs;
- appui dans la demande du permis d'alcool.

La municipalité ne peut cependant garantir la présence des premiers répondants, car en cas d'urgence sur le territoire de la municipalité, la commission des loisirs devra prendre les mesures nécessaires afin de remédier à l'absence de ceux-ci.

***Comme pour les* années antérieures, *il est demandé aux membres du comité de prévoir des poches d'absorbant afin de prévenir la contamination sur les terrains ciblés par les stationnements des voitures de démolition.*

67-03-2018 PANNEAU ÉLECTRONIQUE

Il est proposé par Manon Deslauriers et résolu unanimement que M. Claude Perreault, maire, soit mandaté pour entreprendre les démarches nécessaires à l'installation d'un panneau électronique à l'intersection des routes 216 et 275 :

- pour préparer l'appel d'offre pour l'achat et l'installation du panneau électrique;
- pour déposer une demande d'aide financière auprès du pacte rural.

68-03-2018 FONDS STRUCTURANTS – DEMANDES DE SUBVENTION

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le conseil municipal dépose des demandes de subvention aux fonds structurants pour les projets suivants :

-Panneau électronique;
-Appui dans les démarches de *Vivre en ville*;
-Aide à l'aménagement de la bibliothèque au bâtiment de la caisse;
-Jeux d'eau en lien avec la Commission des loisirs de Ste-Marguerite.

La municipalité de Sainte-Marguerite confirme son engagement financier dans chacun des dossiers. Le maire et la directrice générale sont mandatés pour représenter la municipalité et signer les protocoles d'ententes advenant l'acceptation des projets.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

DIVERS

- Subvention à l'établissement d'une résidence; *La loi interdit toute subvention municipale, il n'existe pas de disposition législative permettant une telle aide.*
- Ouverture soumission – renforcement étangs – lundi 19 mars
- Ouverture soumission – prolongement rue Bellevue – lundi 26 mars

Période de questions
La maire répond aux questions de l'assemblée

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

69-03-2018 **CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Brigitte Brochu, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h15.

Claude Perreault, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

LE 12 MARS 2018

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce douzième jour du mois de mars deux mil dix-huit, à 19h00 à laquelle sont présents:

Le Maire:	M. Claude Perreault	
Les conseillers :	M. M. Denis Gamache	
	M. Robert Normand	M. Nicolas Lacasse
	M. Émile Nadeau	Mme Manon Deslauriers

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente
Un avis de convocation a été acheminé le 9 mars 2018 par courriel.

M. Charles Jacques de WSP inc. est présent pour discuter du dossier du bassin de rétention prévu dans la zone des puits. Des modifications aux plans déposés antérieurement sont demandés dont : étude du matériel de fond, situation du lac pour la borne dans une moitié seulement du bassin, enrochement du fossé.

Ordre du jour

- *Avis de motion- règlement d'emprunt rue Bellevue*

70-03-2018 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT D'EMPRUNT / RUE BELLEVUE

Monsieur le conseiller Robert Normand donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement d'emprunt pour les travaux de prolongement de la rue Bellevue sur environ 380 m. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

71-03-2018 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h15.

Claude Perreault, maire

Nicole Chabot, directrice générale et secrétaire-trésorière